



Renseignement sur le changement de département

Par **simpleman**, le **10/04/2008** à **17:06**

bonjour à vous

j'ai fait une demande de régularisation après plus de 10 ans de présence en France (je suis de nationalité algérienne), j'ai déposé un dossier à la préfecture de police de Paris, j'aimerais bien savoir si je peux faire une autre demande dans un autre département, en fait je vais aller m'installer dans l'Isère (38).

esque je vais prévenir la préfecture de Paris....???

ou c'est à la préfecture de l'Isère qui va demander le transfert de mon dossier???

j'attends votre réponse.

je vous remercie.